



Le conseil syndical

Compte-rendu du Conseil Syndical du Mercredi 8 Avril 2026

Etaient présents : M DUVIVIER / M BARBE / M PAOLI

Le Conseil Syndical prévu le Mardi 3 mars n'a pas eu lieu

1- TRAVAUX BAT A

L'entreprise mandatée a terminé la phase de réparation/curage sur la colonne descendante du Bâtiment A. Afin de garantir la parfaite conformité des travaux et de prévenir tout risque futur, une inspection par passage caméra (vidéo-diagnostic) est en attente. La validation définitive du dossier et la remise en service totale ne seront actées qu'après réception et analyse de ce rapport technique par le Conseil Syndical.

2 – CANIVEAUX B2

(Entreprise ENERPUR) : Nous avons constaté que les travaux de remise en état du caniveau, prévus de longue date, n'ont toujours pas été finalisés par la société **ENERPUR**. Le Conseil Syndical a officiellement relancé l'entreprise pour exiger une intervention rapide afin de régler ce point resté en suspens et d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales

3- CHANGEMENT DE POMPE DE CHAUFFAGE

Maintenance du système de chauffage : Suite à des dysfonctionnements identifiés sur la **pompe de circulation**, une relance ferme a été adressée au prestataire de maintenance. Le Conseil Syndical suit de près la programmation de cette réparation.

4 – AMO COPRO

Mission d'Accompagnement (AMO COPRO) : La première phase de la mission a été clôturée avec succès. Le règlement du solde correspondant est en cours de traitement. Le lancement de la seconde phase va être lancé dans les mois à venir.

5- GAZ

Renouvellement du contrat de Gaz : Notre contrat actuel arrivant à échéance fin **juin 2026**, le Conseil Syndical a décidé d'anticiper cette échéance. Une étude comparative va être lancée auprès de plusieurs prestataires du marché. Cette mise en concurrence nous permettra d'analyser les différentes offres disponibles et de sélectionner la plus compétitive.

6- AUDIT ET RENOVATION DE LA CHAUFFERIE

Suite à une mise en concurrence de plusieurs prestataires, la société **ECOTECH** a été mandatée pour réaliser un audit complet de notre chaufferie. Cette étude approfondie a pour but de définir les solutions techniques les mieux adaptées à notre résidence en vue d'une rénovation globale des installations.

À l'issue de cet audit, une **consultation concurrentielle** sera lancée. Elle comprendra l'analyse rigoureuse des offres, ainsi que le suivi et la réception des travaux. Ce projet ne sera définitivement validé que si les solutions techniques proposées garantissent des **économies d'énergie significatives** et une parfaite maîtrise du budget de la copropriété

La prochaine réunion du Conseil Syndical est fixée **normalement au Mardi 5 avril 2026**

Le Président du Conseil Syndical
Olivier PAOLI